



Les docteurs de l'université Paris 1

Études et carrières

L'université Paris 1 a souhaité connaître les conditions de préparation de la thèse et le devenir de ses étudiants ayant soutenu leur thèse en 2002 et 2003. Tous les docteurs ont été interrogés quel que soit leur âge. L'enquête réalisée de février à septembre 2006 a concerné 543 docteurs : 246 en 2002 et 297 en 2003, les hommes étant majoritaires (55%). Le taux de réponse global à l'enquête est de 53%, la structure des répondants étant conforme à celle des inscrits.

Entre 1990 et 2004, le nombre des docteurs est passé, en France entière, de 7161 à 8931, soit une augmentation de 25%. Cependant, durant la même période, les effectifs en licence et en maîtrise étaient multipliés par 3 et les effectifs de DESS ont presque quadruplé.

L'évolution la plus importante, pour les docteurs, concerne les juristes (+57%) et les docteurs en lettres (+50%).

L'évolution des docteurs en science est modérée (+12%), mais ils restent numériquement le groupe le plus important (60% des docteurs) avant les docteurs en lettres (25%).

La part importante des emplois des docteurs dans le secteur public avait sensiblement diminué à la fin de la décennie 1990, mais elle est remontée en 2004 revenant à 62%. Cette évolution est due à la part croissante des emplois occupés dans le secteur de la recherche et de l'enseignement supérieur (47%). En outre 15% des docteurs sont employés également dans la fonction publique, mais hors du secteur de la recherche, la grande majorité d'entre eux ayant un poste dans l'enseignement secondaire.

Dans le secteur privé, la part des débouchés dans le secteur de la recherche reste stable et représente 19% des docteurs en emploi. Les modes de financement sont déterminants dans l'explication des débouchés professionnels : 69% des allocataires de recherche sont en emploi dans le secteur public trois ans après l'obtention du doctorat.

Sources: Ministère de l'éducation et Céreq.

La population interrogée

543 docteurs de l'université Paris 1 ont soutenu leur thèse en 2002 et 2003, 75% étaient titulaires d'un baccalauréat français et 25% avaient intégré l'UP1 avec un diplôme étranger. Parmi les français, 40% des docteurs étaient originaires de province, et les étrangers sont principalement issus d'autres pays européens (34% des étrangers), d'Asie (18%), d'Amérique centrale et du sud (13%) et d'Afrique du Nord (15%).

Au moment de leur première inscription en thèse, 72% des docteurs avaient moins de 30 ans : 35% avaient moins de 25 ans et 37% de 25 à 29 ans. Au delà de 30 ans les thèses sont vraisemblablement entreprises pour obtenir un changement ou une amélioration de carrière.

La majorité des docteurs n'ont pas effectué les deux premiers cycles de leurs études universitaires à Paris 1: les entrées directement en thèse ou en DEA représentent 58% des effectifs, 15% seulement des docteurs y ont effectué tout leur parcours universitaire.

La durée de préparation de la thèse varie de 2 à 14 ans. Pour la majorité des docteurs (77%), cette durée se répartit entre 3 et 7 ans. Les durées plus longues concernent des docteurs exerçant en même temps une activité professionnelle.

Durée de préparation de la thèse

Durée en années	2	3	4	5	6	7	De 8 à 14 ans	Ensemble
Effectifs	17	50	113	98	82	75	108	543
Fréquence	3%	9%	21%	18%	15%	14%	20%	100%

Les résultats de l'enquête

Au moment de leur première inscription en thèse, 57% des docteurs occupaient déjà un emploi et, parmi ceux-ci, un quart étaient enseignants, principalement en sciences humaines. En cours de thèse, 26% de ces étudiants continuent d'occuper leur emploi, mais 22% l'abandonnent temporairement pour se consacrer à la thèse. 52%, la majorité, se consacrent exclusivement à la thèse.

Situation au moment de la 1ère inscription en thèse

	Études	Études et emploi	Recherche d'emploi	Autres	Total (effectifs)
Droit	42,6	48,0	1,3	8,1	100 (75)
Économie	50,0	46,0	2,0	2,0	100 (75)
Sc. humaines	29,0	64,8	0,6	1,8	100 (162)
Total	36,2	57,2	1,0	1,7	100 (287)

Parmi les docteurs occupant un emploi au moment de la 1ère inscription en thèse, 70% se déclaraient « cadres », 7% avaient un statut de profession libérale et 16% occupaient un poste de la catégorie « profession intermédiaire ou employés ». Les deux tiers des salariés répondants (91) sont salariés de la fonction publique, la moitié d'entre eux ayant un statut de fonctionnaire (49). Les CDD sont majoritaires dans le secteur privé (50%).

Le projet professionnel et le déroulement de la thèse

En début de thèse, 70% des docteurs, quelle que soit leur spécialité, envisagent d'abord la carrière d'enseignant chercheur ou chercheur du secteur public, 12% veulent faire évoluer leur carrière — ceux là sont généralement plus âgés — et la même proportion de docteurs déclare n'avoir pas de projet.

Dans leur grande majorité (77%), les étudiants ont choisi leur sujet de thèse. Pour 12% le sujet a été proposé par le directeur de thèse et pour 8% il est en continuité avec le mémoire de DEA. Les juristes sont plus nombreux (25%) à traiter un sujet de thèse qui leur a été proposé par leur directeur. Les sujets proposés par un laboratoire, une institution, une entreprise ou ceux en continuité avec une expérience professionnelle restent encore peu nombreux.

Les arrêts momentanés de la thèse

Près d'un quart des docteurs déclarent avoir arrêté momentanément leur thèse. La majorité des arrêts cependant (74%) n'excède pas 2 ans.

Durée de l'arrêt momentané de la thèse

	Effectifs	%
Moins de 24 mois	40	74,0%
De 24 à 46 mois	11	20,3%
47 mois et plus	3	5,5%
Total	54	100%

Ces arrêts momentanés concernent en premier lieu les juristes (31%), puis les docteurs de Sciences humaines (26%). Les économistes n'enregistrent que 17% d'interruptions. Les raisons des arrêts momentanés sont principalement professionnels (nouvel emploi, surcharge professionnelle, préparation de

concours, départ à l'étranger...), en second lieu viennent les raisons familiales et de santé (décès, déprime, maladie...) et en dernier lieu, les congés de maternité.

L'encadrement de la thèse

Dans l'ensemble, la majorité des docteurs ont estimé tout à fait satisfaisant ou satisfaisant le suivi scientifique de leur thèse (59% des juristes, 74% des économistes et gestionnaires, 70% des docteurs en sciences humaines). De même pour la disponibilité du directeur de thèse : 70% des juristes, 76% des économistes et gestionnaires, 70% des docteurs en sciences humaines en sont très satisfaits ou satisfaits.

La majorité des docteurs ont préparé leur thèse chez eux. C'est le cas principalement des juristes (80%) et des docteurs en sciences humaines (74%). Les économistes et gestionnaires ont surtout travaillé dans leurs laboratoires (62%), chez eux (26%) ou dans les locaux d'une entreprise (10%). Plus de la moitié des docteurs ont suivi les séminaires ou les formations de l'École doctorale de rattachement, les plus assidus étant les économistes et gestionnaires (68%) et les étudiants en sciences humaines (53%). En revanche la participation des juristes ne dépasse pas 36%. En dehors de l'École doctorale, 52% des docteurs en sciences humaines (historiens en majorité) ont suivi d'autres formations (séminaires, formations spécifiques, Écoles d'été ou année à l'étranger....)

La soutenance

À l'issue de la soutenance, plus de 80% des docteurs ont reçu la mention maximale « Très honorable avec les félicitations du jury » : 84% des économistes, 82% des docteurs en sciences humaines et 79% des juristes.

Les publications

Durant la préparation de la thèse, près de 90% des économistes et docteurs en Sciences humaines ont régulièrement produit des publications scientifiques. Plus de la moitié ont publié des articles dans des revues à titre personnel et présenté des communications lors de colloques, les économistes ayant pré-

senté davantage de communications et les étudiants en sciences humaines davantage d'articles et d'ouvrages ou contributions à ouvrage. Les juristes, moins orientés vers une carrière d'enseignant, publient très sensiblement moins que leurs homologues.

Les publications et productions scientifiques pendant la préparation de la thèse*

	Droit		Économie		Sciences humaines	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Articles publiés dans des revues à titre personnel	33*	44,0%	28	56,0%	113	69,8%
Articles publiés ds des revues à titre de co-auteur	6	8,0%	14	28,0%	35	21,6%
Ouvrages ou contributions à ouvrage	16	21,3%	12	24,0%	66	40,7%
Rapports de recherche	6	8,0%	13	26,0%	13	26,0%
Communications à des colloques	11	14,7%	32	64,0%	92	56,8%
Affichages lors de colloques	2	2,7%	7	14,0%	10	6,2%
Communications (séminaire de labo ou ED)	5	6,7%	22	44,0%	54	33,0%
Documents audiovisuels	-	-	-	-	8	4,9%
Expositions – installations – performances	-	-	-	-	21	13,0%

Lecture : 33 docteurs ont publié des articles..., ce qui représente 44% des docteurs.

*Cette question a été imparfaitement remplie par une partie des répondants. Il était demandé le nombre de chaque type de publications, mais beaucoup ont répondu par « oui » ou « non », il a donc fallu modifier le type des réponses.

Conditions de vie et ressources financières pendant la thèse

58% des docteurs ont bénéficié, au cours de la préparation de la thèse, de financements spécifiques consistant en majorité en allocations de recherches et postes d'Ater. La moitié des docteurs en Droit et en Économie ont bénéficié de postes d'Ater et les allocations de recherche à l'ensemble des UFR dans des proportions variant de 28% (Sciences humaines) à 42% (Économie).

D'autre part, 70% de l'ensemble des docteurs ont occupé au moins un emploi durant la préparation de leur thèse, dans des proportions à peu près égales selon les disciplines.

Cependant, la majorité (60%) de ces emplois sont en fait occupés majoritairement pas des enseignants titulaires de leur poste, par des juristes en activité et autres salariés ou indépendants ayant déjà un passé professionnel.

Les autres actifs occupent des emplois d'attente ou alimentaires (CDD, vacataires, standardiste...). Pour ces derniers, l'aide de la famille est prépondérante (75%), mais il ne s'agit pas forcément d'une aide financière : 12% d'entre eux seulement ont sollicité un emprunt familial ou bancaire.

Financement durant la thèse

	Droit		Économie, Gestion, AES		Sciences humaines		Ensemble	
	Effectif financé	% personnes financées	Effectif financé	% personnes financées	Effectif financé	% personnes financées	Effectif financé	% personnes financées
Allocations de recherche	23	30,7%	21	42,0%	45	27,8%	89	31,0%
Bourse CIFRE	-	-	5	10,0%	1	0,6%	6	2,1%
Autres bourses de recherche	8	10,7%	3	6,0%	13	8,0%	24	8,4%
Financem. étudiants étrangers	1	1,3%	-	-	4	2,5%	5	1,7%
ATER	38	50,7%	27	54,0%	38	23,5%	103	35,9%
Contrats de recherche	2	2,7%	2	4,0%	5	3,1%	9	3,1%

Lecture : 23 juristes ont obtenu une allocation de recherche, ce qui représentent 30,7% des juristes.

Recherche d'emploi et situation au moment de l'enquête

12% des docteurs ont effectué un post-doctorat, dont la moitié à l'étranger, principalement en Europe et dans des établissements universitaires (20, dont 8 en France). Leur incidence sur l'insertion professionnelle a été jugée très forte pour près de 30% des répondants, les autres semblent plus dubitatifs (ils ne savent pas ou trouvent l'incidence moyenne).

64% des docteurs ont été candidats à la qualification de maître de conférence. Les économistes sont proportionnellement les plus nombreux à être candidats (74%), avant les docteurs en sciences humaines (68%) et les juristes (48%).

Au final, parmi les répondants, 32% (59 sur 183) des candidats

à la qualification déclaraient avoir obtenu un poste: 14 juristes, 19 économistes et gestionnaires, 26 docteurs en Sciences humaines. Proportionnellement ce sont les économistes et gestionnaires qui ont obtenu le plus de postes (50%). Les juristes, 39%, et les docteurs en sciences humaines, 24%.

Pour l'agrégation du supérieur, qui concerne les juristes et les économistes, 16 étaient candidats, 6 ont été reçus.

Le CAPES et l'agrégation du secondaire concernent surtout les docteurs en sciences humaines : 87% des candidats ont été reçus. Parmi les postulants chercheurs ou ingénieurs, la réussite est d'environ un tiers.

Réussite aux concours

	Maitre de conférence				Agrégation du supérieur				CAPES-Agregation du secondaire				Chercheur			
	Candidats		Reçus		Candidats		Reçus		Candidats		Reçus		Candidats		Reçus	
	Eff	%(1)	Eff	%(2)	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%
Droit	36	48%	14	39%	15	20%	6	8%	-	-	-	-	4	5%	1	25%
Économie	37	74%	19	50%	1	2%	-	-	2	4%	2	100%	12	24%	4	36%
Sciences humaines	110	68%	26	24%	-	-	-	-	40	25%	33	87%	39	24%	11	31%
Total	183	64%	59	32%	16	6%	6	37%	42		35	88%	55	19%	16	31%

(1) % de candidats sur l'ensemble des docteurs de la spécialité

(2) % de reçus sur les candidats

Situation professionnelle des docteurs

Au moment de l'enquête, 82% des docteurs occupaient un emploi et 8% se déclaraient au chômage. La situation la plus favorable est celle des économistes dont le taux d'emploi est le plus élevé (96%). Entre la soutenance et l'accès à l'emploi, 28% des docteurs ont déclaré avoir eu au moins une période de chômage.

Situation de l'emploi au moment de l'enquête

	Emploi	Études et emploi	recherche d'emploi	Post-doctorat et ATER	Autres (dont inactifs)	Total
Droit	89%	1%	7%	-	3%	100 (72)
Économie, gestion, AES	96%	-	-	2%	2%	100 (49)
Sciences humaines	75%	1%	10%	5%	9%	100 (158)
Total	82%	1%	8%	3%	6%	100 (279)

58% des docteurs ont trouvé leur emploi par concours, ce qui s'explique aisément par le mode de recrutement aux postes d'enseignement qui constituent la majorité des emplois visés par les candidats. Les « Relations » viennent en second, 18% ont ainsi obtenu leur emploi, enfin la candidature spontanée a été favorable à 14% des docteurs.

Il apparaît que le titre de docteur est plus important pour les recruteurs que le sujet de la thèse (pour 52% des docteurs le thème de la thèse a facilité leur recrutement, la proportion est de 70% pour le titre) et que l'expérience acquise lors du travail de thèse est jugée utile par 70% d'entre eux.

Secteur d'activité, taille et localisation de l'entreprise de l'emploi actuel (ou dernier emploi)

65% des docteurs sont employés dans les secteurs publics de l'éducation et de la recherche et 9% dans la fonction publique d'État. 10% se classent dans les professions auxiliaires de justice et 14% dans les autres secteurs privés. Il faut y ajouter quelques emplois culturels (conservateur, chargé d'études culturelles...) représentant 2% des effectifs.

Secteur d'activité

	Effectifs	%
Culture	5	2
Enseignement supérieur	101	39
Enseignement secondaire	36	14
Recherche publique	30	12
Fonction publique	23	9
Professions aux. de justice	26	10
Autres secteurs privés	37	14
Total	258	100

71% des docteurs sont employés dans des établissements de plus de 500 personnes, les juristes le sont cependant davantage dans des établissements de taille petite ou moyenne. Les emplois sont majoritairement localisés à Paris et en ban-

lieue (60%), mais la part des docteurs ayant un emploi en province n'est pas négligeable, puisqu'ils sont 23%. Enfin 17% des docteurs qui travaillent à l'étranger sont majoritairement des docteurs qui sont retournés chez eux après des études en France.

Statut d'emploi (contrat de travail et PCS) de l'emploi actuel (ou dernier emploi)

89% des docteurs sont salariés et 11% (29) ont un statut d'indépendant.

77% des salariés du secteur public ont un statut de fonctionnaire, 18% sont contractuels et 5% vacataires (essentiellement en sciences humaines). Dans le secteur privé, 79% ont un CDI et 21% un CDD.

13% des femmes et 8% des hommes travaillent à temps partiel (mi-temps ou plus), soit 10% pour l'ensemble de l'effectif. Le travail partiel de moins d'un mi-temps ne dépasse pas 3%. Dans le secteur privé, les chefs d'entreprise et les cadres représentent 86% de l'effectif, ce qui est sensiblement moins que la part des cadres dans le secteur public (95%).

Statut d'emploi

	Salarié	Indépendant	Total
Droit	70%	30%	100 (70)
Économie, gestion	98%	2%	100 (49)
Sciences humaines	95%	5%	100 (141)
Total	89%	11%	100 (260)

Emplois du secteur public

	Catég. A	Catég. B	Catég. C	Total
Droit	94	6	-	100 (31)
Économ. gest.	97	3	-	100 (31)
Sciences hum.	95	4	1	100 (105)
Total	95	4	1	167 (100)

Cette enquête a été réalisée entre les mois de février et septembre 2006 par questionnaire postal avec deux relances auprès des docteurs ayant soutenu leur thèse en 2002 et 2003. 53% des docteurs contactés ont répondu à l'enquête. Dans l'ensemble, la structure des répondants est conforme à celle des inscrits. le tableau ci-après détaille précisément les effectifs et taux de réponse.

	Ensemble des docteurs		Répondants	
	Total	%	Total	%
Droit	144	26%	75	26%
Économie-Gestion	119	22%	50	18%
Sciences humaines	281	52%	162	56%
Total	544	100%	287	100%